
**Matériel de protection des cultures —
Buses de pulvérisation — Code
couleur pour l'identification**

*Equipment for crop protection — Sprayer nozzles — Colour coding
for identification*

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 10625:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3763f276-db31-456c-894d-13bf10c9b9c0/iso-10625-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3763f276-db31-456c-894d-13bf10c9b9c0/iso-10625-2018>



iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 10625:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3763f276-db31-456c-894d-13bf10c9b9c0/iso-10625-2018>



DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2018

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
Fax: +41 22 749 09 47
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

	Page
Avant-propos.....	iv
1 Domaine d'application	1
2 Références normatives	1
3 Termes et définitions	1
4 Exigences	1
5 Code couleur pour buses	1
Bibliographie	5

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 10625:2018](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3763f276-db31-456c-894d-13bf10c9b9c0/iso-10625-2018)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3763f276-db31-456c-894d-13bf10c9b9c0/iso-10625-2018>

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le Comité technique ISO/TC 23, *Tracteurs et matériels agricoles et forestiers*, sous-comité SC 6, *Matériels de protection des cultures*.

Cette troisième édition annule et remplace la seconde édition (ISO 10625:2005), qui a fait l'objet d'une révision technique.

Les principales modifications apportées par rapport à l'édition précédente sont les suivantes:

- la mise à jour de [l'Article 5](#) pour 11 nouveaux modèles (à 300 kPa):
 - 4,8 l/mm (type de buse 12);
 - 5,6 l/mm (type de buse 14);
 - 6,4 l/mm (type de buse 16);
 - 7,2 l/mm (type de buse 18);
 - 8,0 l/mm (type de buse 20);
 - 10 l/mm (type de buse 25);
 - 12 l/mm (type de buse 30);
 - 16 l/mm (type de buse 40);
 - 20 l/mm (type de buse 50);
 - 24 l/mm (type de buse 60);

- 32 l/mm (type de buse 80);
- le changement de couleur pour 1,4 l/min (type de buse 035) de rouge brun RAL 3011 à rouge pourpre 3004-P;
- la division du tableau qui définit le code couleur en 2 tableaux distincts, l'un pour les buses à débit élevé (supérieur à 8 l/min) et l'autre pour celles à faible débit (inférieur à 7,9 l/min).

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

ISO 10625:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3763f276-db31-456c-894d-13bf10c9b9c0/iso-10625-2018>

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 10625:2018

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3763f276-db31-456c-894d-13bf10c9b9c0/iso-10625-2018>

Matériel de protection des cultures — Buses de pulvérisation — Code couleur pour l'identification

IMPORTANT — Les couleurs représentées dans le fichier électronique du présent document ne peuvent être considérées comme représentation réelle ni à l'affichage à l'écran, ni à l'impression.

1 Domaine d'application

Le présent document spécifie le code couleur qui permet d'identifier le débit des buses utilisées sur les pulvérisateurs.

Il est applicable aux buses de pulvérisation hydraulique telles que les buses à jet plat et les buses à turbulence utilisées pour l'application de produits de protection des cultures.

Il n'est toutefois pas applicable aux buses à jet réglable.

Il permet le repérage du débit sur les petites pièces afin d'éviter toute confusion entre deux calibres dans les conditions normales d'utilisation.

2 Références normatives

Les documents suivants cités dans le texte constituent, pour tout ou partie de leur contenu, des exigences du présent document. Pour les références datées, seule l'édition citée s'applique. Pour les références non datées, la dernière édition du document de référence s'applique (y compris les éventuels amendements).

ISO 5681, *Matériel de traitement phytopharmaceutique — Vocabulaire*
<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/3763f276-db31-456c-894d-15210c992678/iso-5681-2018>

3 Termes et définitions

Pour les besoins du présent document, les termes et les définitions de l'ISO 5681 s'appliquent.

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

- ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse <https://www.iso.org/obp>
- IEC Electropedia: disponible à l'adresse <http://www.electropedia.org/>

4 Exigences

Les buses de pulvérisation doivent porter un code couleur conformément à l'Article 5. Dans le cas de buses en matière plastique, le matériau doit être uniformément teinté dans la masse.

5 Code couleur pour buses

La couleur de la buse de pulvérisation doit être celle spécifiée dans le Tableau 1 ou le Tableau 2, en fonction du débit de la buse à une pression de service de 300 kPa¹⁾.

Pour limiter le nombre de couleurs utilisées, les couleurs des buses de pulvérisation à faible débit sont également utilisées pour les buses à débit élevé (supérieur à 8 l/min).

1) Cette valeur correspond à la valeur utilisée pour les essais spécifiés dans l'ISO 5682-1.

Les couleurs pour buses à faible débit sont représentées dans le [Tableau 1](#).

Tableau 1 — Code couleur pour buses à faible débit (inférieur à 7,9 l/min)











Débit à 300 kPa (l/min avec une tolérance relative de ±5 %)	Type de buse ^a	Couleur	Nom de la couleur	Numéro RAL ^{a,b}
0,2	0050		Lilas bleu	4005-P
0,25	0067		Vert olive	6003-P
0,3	0075		Rose clair	3015-P
0,4	01		Orange pur	2004-P
0,6	015		Vert signalisation	6024-P
0,8	02		Jaune zinc	1018-P
1,0	025		Violet sécurité	4008-P
1,2	03		Bleu gentiane	5010-P
1,4	035		Rouge pourpre	3004-P
1,6	04		Rouge feu	3000-P

Tableau 1 (suite)

Débit à 300 kPa (l/min avec une tolérance relative de ±5 %)	Type de buse ^a	Couleur	Nom de la couleur	Numéro RAL ^{a,b}
2,0	05		Brun noisette	8011-P
2,4	06		Gris sécurité	7004-P
3,2	08		Blanc signalisation	9016-P
4,0	10		Bleu clair	5012-P
4,8	12		Rouge framboise	3027-P
5,6	14		Jaune olive	1020-P
6,0	15		Vert jaune	6018-P
6,4	16		Brun orangé	8023-P
7,2	18		Bleu turquoise	5024-P

^a Pour information uniquement.

^b RAL est un acronyme utilisé par l'institut allemand de l'assurance qualité et du marquage (Deutsches Institut für Gütesicherung und Kennzeichnung e.V.) – <http://www.ral-farben.de/content/application-help/all-ral-colours-names/overview-ral-plastics-colours.html>